

## LE PROGRAMME DE FRANÇOIS FILLON

### LES REPUBLICAINS

Accès-Défense vous propose les programmes « Défense » des candidats à l'élection présidentielle sous la forme de questionnaire. Les questions ont été élaborées par notre pôle politique selon des thèmes fixés au préalable. Certaines personnalités politiques ou membres d'équipe de campagne y ont répondu directement. Pour les autres candidats, l'équipe d'Accès-Défense s'est attachée à trouver les réponses dans leurs programmes, meetings, conférences et autres sources ouvertes.



**Les questions de défense ne sont que rarement un enjeu électoral direct et on a souvent l'impression qu'il n'existe pas de réels clivages sur ce thème. Au regard du contexte sécuritaire français actuel, pourquoi ces questions ne prennent-elles pas une place plus importante dans les débats ?**

Nous n'avons pas trouvé d'informations pertinentes pour répondre à cette question.

**Il est question durant cette campagne présidentielle d'une hausse du budget de la Défense qui passerait de 1,78% à plus de 2% du PIB conformément aux critères de l'OTAN. Une hausse de ces budgets dans le cadre de restrictions des dépenses publiques doit-elle s'inscrire hors des contraintes budgétaires de Bruxelles ? Selon vous, de quelle manière doit être réparti ce nouveau budget ?**

Pour François Fillon, l'objectif des 2% du PIB imposés par l'OTAN représente une norme. C'est donc pour lui bien plus qu'un plancher ou un plafond. Son ambition budgétaire pour la Défense se base sur la sécurisation des engagements du gouvernement actuel, malgré quelques incertitudes, et servirait à satisfaire cet objectif des 2 %. En outre, il a pour volonté de mettre en place une revue stratégique dès le début du quinquennat et souhaite préparer une nouvelle loi de programmation militaire (LPM) qui devra être adoptée au 1er semestre 2018. Enfin, son projet prévoit également de faire un audit des besoins financiers de la Défense afin d'évaluer le passif laissé par le gouvernement socialiste.

Le budget de la Défense serait augmenté progressivement lors du quinquennat avec pour objectif d'atteindre 2% du PIB à la fin de la prochaine LPM. Ces moyens supplémentaires seraient affectés en priorité au renforcement des capacités opérationnelles puis à la modernisation de la force de dissuasion, afin de rétablir la cohérence entre les capacités, les contrats opérationnels et la trajectoire du budget de la Défense.

## **La France doit-elle revoir son modèle d'armée afin de s'adapter aux menaces qu'elle affronte ?**

François Fillon engagerait une revue stratégique afin de cibler les trous capacitaires à combler pour mettre en adéquation le contrat opérationnel et les moyens des troupes françaises.

L'objectif étant d'une part, de stabiliser les effectifs de nos armées et en particulier de la force opérationnelle terrestre à 77 000 soldats et de redimensionner l'opération Sentinelle en déchargeant les militaires des missions de garde statique et en les concentrant sur des missions d'intervention ponctuelle. D'autre part, de poursuivre le renouvellement des équipements militaires de premier rang mais aussi de ceux nécessaires pour le quotidien de nos soldats.

Enfin, de doter notre service de renseignement extérieur de capacités d'écoute et de renseignement au fait de la technologie et de renforcer la coordination de ces derniers afin de les rendre plus efficaces. Il s'agirait également de mettre en place une véritable agence technique au service des agences de renseignement en élargissant les compétences de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information).

**La Force de dissuasion française est répartie au sein de deux composantes, navale et arienne. Le maintien de cette force représente chaque année 0,2% du PIB et 11% du budget de la Défense. Certains analystes et politiques estiment qu'il n'est pas nécessaire de maintenir la force de dissuasion au sein des deux composantes. D'autres, plus radicaux, estiment que la France devrait tout simplement abandonner sa force de frappe stratégique. Qu'en pensez vous ?**

Le candidat LR prône le maintien de la Force de dissuasion nucléaire et l'engagement de sa modernisation.

**Face aux bouleversements géopolitiques récents (Brexit, élection de Donald Trump) la solution se trouve-t-elle dans la construction d'une Europe de la Défense intégrée ? Quelle rôle la France doit-elle incarner ?**

Selon François Fillon, l'instabilité chronique et la lecture difficile de la politique étrangère des Etats-Unis remet en cause la capacité de l'OTAN à assurer l'avenir de certains Etats. Pour cela, il pense nécessaire d'avancer dans la construction d'une défense européenne. Le candidat pousse à une véritable alliance européenne de défense comprenant notamment la mutualisation du financement des OPEX.

**La France est l'un des seuls pays capables d'intervenir militairement au-delà de son entourage immédiat. Ce fut le cas au Mali en 2013, dans des opérations plus ponctuelles et dans des OPEX décidées par les Nations-Unies ou l'Alliance Atlantique comme en Afghanistan. Comment concevez-vous l'implication française à l'étranger ?**

Nous n'avons pas trouvé d'informations pertinentes pour répondre à cette question.

**L'industrie de défense française est l'une des plus performantes et innovante. Cette industrie est garante d'emplois qualifiés, d'activités à haute valeur ajoutée et indirectement du rayonnement stratégique français à l'étranger. Toutefois, les déficits budgétaires et l'augmentation des coûts des équipements de défense poussent cette industrie à s'appuyer de plus en plus sur les exportations. La concurrence mondiale en matière d'équipements de défense étant de plus en plus féroce, quelles solutions s'offrent à la France pour maintenir sa position ?**

François Fillon souhaiterait renforcer le tissu industriel de la France en rapprochant la Défense des entreprises qui développent des technologies civiles et militaires dans les secteurs de l'intelligence artificielle, des robots et des lasers ainsi que favoriser l'émergence d'un arsenal juridique européen pour protéger le patrimoine immatériel (brevets, savoir-faire...) de nos entreprises de défense.

Il souhaiterait également étendre le concept de « bases intelligentes » pour développer des capacités d'innovation et de veille technologique tant au profit de nos armées que des industriels.

**Certains pays anglo-saxons ont de plus en plus recours à des sociétés militaires privées tant sur le territoire national qu'à l'étranger pour soulager les forces de l'ordre de certaines missions. En 2014, le Ministre de la Défense a fait adopter une loi permettant à de telles sociétés d'intervenir dans le champ de la lutte contre la piraterie. Pensez-vous, au regard de la sollicitation actuelle des armées qu'il faille continuer dans cette voie ?**

Nous n'avons pas trouvé d'informations pertinentes pour répondre à cette question.